



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU SIEBAG**

**2026-01-05**

Département du Gers

**SIEBAG –Nombres de membres: 34**

**Afférents au Comité Syndical: 49**

**Présents : 19**

**Qui ont pris part à la délibération : 19**

*Date de convocation : 05/03/2026*

**Séance du jeudi 12 mars à 19 h 00 à RISCLE**

**Présents** : BASTROT P-BUFFALAN JL-BUREAU B-CAPBERN P-CORDONNIER C-LABORDES S-COURALET C-DUBICQ A-DARTIGUES P-DEHEZ G-DUFFER S-FORT C-LE NEVEZ B-JEGUN C-LALANNE G-LECERF M-MASSARROTO S-MINVIELLE S-PARGADE A-PEFFAU P-REON E-RIBAUT P-SAINT-ORENS H-SARNIGUET C-SOULE J-VIDAL C-SPOERRY Q-DUPIN B-CAPIN P

**Absents ou excusés** : BECARD N-BOUCHET F-BOURGES L-BRUMONT J-CORNU F-FARBOS F-FITAN G-GARRALON H-JOYE M-LABORDE S-LANGLADE C-LAPASSADE B-LAGO G-LARTIGOLLE M-LUMBROSO Y-MINGELLE JM-RANDAZZO C-RIGAIL K-ROMAN C-VAN DE CASTEELE L-VINCENT C-WAUTERS B-

**Secrétaire de séance** : REON E-

**Objet : budget primitif SPANC - 28402**

Le conseil syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L1612 et suivants, L2311-1 et 2312-1 et suivants relatifs au vote du budget,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49 applicable au budget annexe Budget SPANC 28402,

Vu la délibération du 13 mars 2026 portant approbation du compte de gestion 2025,

Vu la délibération du 13 mars 2026 portant approbation du compte administratif 2025,

Vu la délibération du 13 mars 2026 portant approbation de l'affectation des résultats 2025,

Considérant le projet de budget primitif de l'exercice 2026 du budget SPANC 28402 présenté par le Président, soumis au vote par chapitres;

Après avoir entendu l'exposé de son rapporteur,

**DELIBERE :**

	DEPENSES	RECETTES
SECTION EXPLOITATION	80 153,00 €	74 315,43 €
Report exploitation		5 837.57 €
TOTAL : exploitation	80 153,00 €	80 153,00€
SECTION INVESTISEMENT		
report investissement		
Total : investissement		
Total du budget	80 153,00 €	80 153,00 €

Approuve ces montants prévisionnels et vote le budget primitif 2026 du Budget principal M49 par chapitres, budget équilibré en dépenses et en recettes comme suit :

Vote pour : 18

Vote contre : 0

Abstention : 0

Acte rendu exécutoire par Le Président

Transmission en Sous-Préfecture le : 19/03/26

Notifié le : 19/03/26

Ainsi délibéré à Riscle les jours, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Fait à Riscle, le 17/03/2026

**REON Etienne**  
Secrétaire de séance



**BUFFALAN Jean-Luc**  
Président du SIEBAG



SIEBAG  
Syndicat intercommunal des Eaux  
du Bassin de l'Adour Gersois  
34 Route d'Aquitaine - BP 15 32400 RISCLE  
Tél. 05 62 69 84 22 - contact@siebag.fr  
www.siebag.fr